

## SEJOURS DE "TOURISME"

FORFAITS JOURNALIERS " PAR INSTALLATION "					
T. 1	- Installation : Tente, Caravane, Camping Car, Véhicule .....	Nb de Pers	EMPLACEMENTS		
			T.1.1 Simple	T.1.2 Confort	
	- Emplacement confort : branchement électrique + alimentation en eau + évacuation des eaux ménagères à l'exclusion des affluents des wc	1	16,20 €	16,70 €	
		2	24,00 €	24,50 €	
	- La taxe de Séjour : 0,20€ / Pers/ Jour est incluse dans le forfait	Sup/pers	2,10 €	2,10 €	
T. 2	- ENFANTS ACCOMPAGNES : (Enfants de moins de 3 ans):par enf / jour		+ 1,00€	+ 1,00€	
	- ELECTRICITE : Tarifs Journaliers pour 2 Ampères				
	PERIODES				
		1 à 2 pers	3 à 4 pers	5 à 6 pers	sup / 2pers
T. 3	T 3.1 - Saison principale du : 1/04 au 31/10		3,30 €	3,80 €	+ 0,50€
	T 3.2 - autres : 1/01 au 31/03 et 1/11 au 31/12		3,80€ à 4,30€	4,80 €	+ 0,50€
T. 4	- ANIMAUX DOMESTIQUES		par animal / jour	4,00 €	*
T. 5	- VEHICULES SUPPLEMENTAIRES, REMORQUES, BATEAUX...		Par unité/jour	4,00 €	*
T. 6	- INSTALLATIONS SUPPLEMENTAIRES		Par unité/jour	6,50 €	*
T. 7	- DOUCHES ( Hors Forfait ) - après demande et accord du Chef de camp		Par unité	3,50 €	*
T. 8	- GARDE D'OBJET		Par Jour	1,50 €	*
T. 9	- LOCATION DE MATERIEL : cordon Electrique		Par unité/jour	0,50 €	*
T. 10	- DEPOT DE GARANTIE Carte magnétique / Cordon Electrique		Par unité	20,00 €	*
T. 11	- GARAGE MORT : Hors saison seulement ( Octobre à Mars )		Par Instal/Jour	7,00 €	*
T. 12	- CAMPING CAR : - Vidange Eaux Usées (Hors Séjour ) - Fourniture d'Eau		La vidange Forfait	8,00 € 4,50 €	*

## SEJOURS DE "LOISIRS"

LONGS SEJOURS - du 01/10/2016 au 30/09/2017

L. 1	- L.1.1 : FORFAITS	1 à 2 pers	3 pers	4 pers	5 pers
	- L.1.2.1 : Pers Sup " Foyer	100€ / pers	2 700 €	2 800 €	2 900 €
	- L.1.2.2 : Pers Sup "Hors Foyer"		1er Pers : 200 €	Pers suivante : 100 €	
L. 2	- EAU : Paiement de la consommation d'eau selon comptage		le m3	4,10 €	*
L. 3	- ELECTRICITE : en supt, sauf (Juillet/Aout) et week end et J.Férisés du 1/04 au 30/09			idem T.3	*
L. 4	- ANIMAUX DOMESTIQUES		par animal	50,00 €	*
L. 5	- DEPOT D'ENTREE		1er année	150,00 €	*
L. 6	- DEPOT DE GARANTIE	L.6.1 :	Carte Magnétique	25,00 €	*
		L.6.2 :	Cordon Electrique	25,00 €	*
	- VISITEURS et INVITES : déclaration obligatoire, préalable à l'entrée		par Adulte	par Enfant	
L. 7	- VISITEURS : Simple visite ( quelle que soit la durée) de 8h à 22h30		3,00 €	1,00 €	*
L. 8	- INVITES Séjourant dans l'Installation d'un campeur nuit+journée jusqu'à 22h30		7,00 €	2,00 €	*
L. 9	- TAXE DE SEJOUR : en supplément aux forfaits L.1.1/ L.1.2.1/ L.1.2.2			33,00 €	*
*	Selon Possibilité et disponibilité, à la seule appréciation du Chef de Camp				

## BAREME JOURNALIER pour 1 Installation

PERSONNES	Nb	T 1.1 - Emplt . Simple			T 1.2 - Emplt . Confort		
		Forfait	avec Electricité		Forfait	avec Electricité	
			T. 3.1	T. 3.2		T. 3.1	T. 3.2
A : Adulte		€	1/04-31/10	autres	€	1/04-31/10	autres
E : Enfant							
1	1A	16,20 €	19,50 €	20,00 €	16,70 €	20,00 €	20,50 €
2	2A 1A+1E	24,00 € 23,00 €	27,30 € 26,30 €	28,30 € 27,30 €	24,50 € 23,50 €	27,80 € 26,80 €	28,80 € 27,80 €
3	3A 2A+1E	26,10 € 25,10 €	29,90 € 28,90 €	30,90 € 29,90 €	26,60 € 25,60 €	30,40 € 29,40 €	31,40 € 30,40 €
4	4A 3A+1E 2A+2E	28,20 € 27,20 € 26,20 €	32,00 € 31,00 € 30,00 €	33,00 € 32,00 € 31,00 €	28,70 € 27,70 € 26,70 €	32,50 € 31,50 € 30,50 €	33,50 € 32,50 € 31,50 €
5	5A 4A+1E 3A+2E	30,30 € 29,30 € 28,30 €	34,60 € 33,60 € 32,60 €	35,60 € 34,60 € 33,60 €	30,80 € 29,80 € 28,80 €	35,10 € 34,10 € 33,10 €	36,10 € 35,10 € 34,10 €
6	6A 5A+1E 4A+2E	32,40 € 31,40 € 30,40 €	36,70 € 35,70 € 34,70 €	37,70 € 36,70 € 35,70 €	32,90 € 31,90 € 30,90 €	37,20 € 36,20 € 35,20 €	38,20 € 37,20 € 35,70 €

## JOURNEE CAMPING de 12h00 à 12h00

- L'emplacement doit être libéré à midi au plus tard
- Toute journée commencée est dûe en totalité

## REGLEMENT INTERIEUR

- Les campeurs sont tenus de prendre connaissance et de respecter le règlement intérieur du camping affiché à la réception

## TAXE DE SEJOUR + TAXE ADDITIONNELLE

- Par délibération communale du 16 Janvier 1999, il a été institué la taxe de séjour dans la commune de La Ciotat et le 18 avril 2016 La Taxe Additionnelle

## CLASSEMENT CATEGORIE 2 ETOILES LOISIRS

- Decision de classement ATOUT FRANCE du 12 juillet 2017
- Le Chef de camp, à la réception du camping, est à la disposition des campeurs pour tous renseignements complémentaires. (tarifs emis le 03 Novembre 2017)